**Cinéma Le Rabelais à Chinon - Mardi 28 mars 2017**

**autour du film « Qu’est-ce qu’on attend ? » de M. Monique Robin
« L’Arbre de la Transition » - le jeu des post-it -**

**Préconisations des spectateurs à l'issue des présentations de ce qu'est 'un territoire en transition'**

**et de la projection du film,**

**pour que leurs communes mettent en oeuvre leur transition**

**Premier essai d'organisation thématique**

Entrer en Transition (2 hab. de Chinon)

Que la commune rejoigne la « Transition » (hab. de l’Île Bouchard)

**Les conditions d’un fonctionnement démocratique local et de la solidarité**

Un budget participatif où les citoyens proposent et choisissent les projets qu’ils souhaitent voir aboutir (hab. La Chapelle sur Loire)

Donner son avis et échanger (hab de Lerné)

Organiser rencontres et échanges entre les habitants (hab. Avon-Les-Roches)

Un local permanent d’échanges (hab. de Chinon)

Un meilleur partage de l’espace public - des bancs dans la ville (hab. de Chinon)

Réseau d’entraide entre Chinonais (3 hab. de Chinon)

Encourager partage et solidarité (habitant de Huismes)

Monnaie locale « Gabare » (5 hab. de Chinon)

Renforcer l’identité de la commune (hab. de Chinon)

Se jumeler avec Ungersheim pour être soutenus et guidés (hab. de Chinon)

Améliorer l’accès au numérique

**Autonomie locale sur les ressources communales**

Une régie municipale de l’eau (2 hab. de Chinon)

Régie énergétique (hab. de Chinon)

**Activités à portée éducative**

La Transition à l’école : ateliers jardinage, compostage, tri à la cantine, flore et faune (hab. de Chinon)

**Alimentation agriculture pour le développement du bio et de l’autonomie alimentaire**

Cantine bio :

- dans les écoles et collectivités (10 hab. de Chinon)

- avec produits locaux ou circuits courts  (hab. de ligré)

- (hab. de Champigny-sur-Veude)

- bio et du local à la cantine (avant 2020) (3 hab.de Huismes)

- Repas bio à l’école élémentaire et au collège (hab. de l’Île Bouchard)

- Soutenir le bio et le local dans la cantine du collège (hab. d’Avoine)

- (hab. de Sazilly)

Encourager le local et le bio (hab. de l’Île Bouchard)

Circuits courts pour l’alimentation des collectivités (hab. de Chinon)

Accès à panier bio (hab. de Chinon)

Produire du blé et pain bio (2 hab. de Chinon)

Installer un paysan boulanger

- (hab. de Crissay sur Manse)

- (hab. de Champigny-sur-Veude)

- « de la graine au pain » (hab. de Villaines les Rochers)

Développer l’autonomie alimentaire (2 hab. de Chinon)

- Potager vert en libre service (hab. de Chinon)

- Un jardin maraicher communal avec chantier d’insertion (Réseau Cocagne) (2 hab. de Chinon)

- Jardin maraicher pour une autonomie alimentaire bio (8 hab. de Chinon)

- Un jardin citoyen avec apprentissage de la permaculture (2 hab de Chinon)

- Jardins partagés (hab. de l’Île Bouchard)

- - Maraîchage « Jardins de Cocagne » (hab. de Villaines les rochers)

- Aménager les jardins publics en jardins potagers (hab. de Seuilly)

- Planter des légumes dans les espaces verts publics (hab. de Chinon)

- Passer les espaces verts en jardins partagés et permaculture (hab. de l’Île Bouchard)

- Un maraichage local (hab. de Saché)

- Installer du maraîchage bio (hab. de Cravant-les-coteaux)

- Installer des terrains en maraîchage bio pour alimenter les cantines scolaires et vendre les surplus en bord de route (hab. d’Avoine)

- Encourager la production locale en produits bio ou raisonnés (hab. Avon-Les-Roches)

- Un vignoble 100 % bio - pour image positive du Chinonais (hab. de Chinon)

- Vignobles et cultures en bio (hab. de Panzoult)

Régie communale agricole (hab. de Chinon)

Organiser un atelier de glaneurs (hab. de Chinon)

Eliminer les élevages intensifs (poules, bovins) (hab. St Martin des bois)

Exploiter sans machines (hab. de Panzoult)

**Santé environnementale : sans pesticide**

Zero pesticides – herbicides

- (hab. de Panzoult)

- 4 (hab. de Chinon)

- (hab de Champigny-sur-Veude)

- à encourager et accompagner (hab. Cravant les coteaux)

- (hab. de Savigny en Véron)

- hab. de Rivarennes)

- Pas de pesticides autour de l’école (hab. St Martin de bois)

- Incitation des particuliers au zéro-phyto (hab. de ligré)

- Qualité de l’eau (pas de cultures autour des zones de captage, traitement de l’eau) (hab de Huismes)

- Règlementer les épandages (pesticides, insecticides) (hab. de Sazilly)

- Inviter les agriculteurs à prévenir avant leurs traitements 2 (hab de Ligré)

- Informer sur les bonnes pratiques en matière de traitements agricoles (hab. Avon-Les-Roches

- Réduire le phytosanitaire (hab. Avon-Les-Roches)

**Habitat/paysage/urbanisation**

Une « maison de l’habitat » ressource d’informations et formations sur l’habitat écologique (hab. de Chinon)

Préserver les espaces naturels dans la ville (hab. de Chinon)

Un parc végétal à la Brèche (hab. de Chinon)

Préserver la forêt comme réserve de flore et faune (hab. de Panzoult)

- Circulation douce (hab. de Chinon )

- Pistes cyclables (3 hab. de Chinon)

- Créer des pistes cyclables entre Le Néman Avoine (hab. d’Avoine)

- Plus de bus - Un dispositif de transport collectif irriguant mieux le territoire (hab. de Chinon)

- Créer des voies piétonnes et cyclables qui relient Ligré, Rivière, Chinon, Richelieu. Constituer - un eco-tourisme vélo en Val de Loire (hab. de Rivière)

- Un ramassage scolaire avec un cheval (hab. de Chinon)

- Chevaux de trait pour transport des déchets verts (hab. de Rivarennes)

- Un cheval de trait (hab. de Villaine les rochers)

- Evacuer les voitures du centre ville (hab. de Chinon)

- Aménager un centre ville : vers 100 % piéton 3 (hab. de Chinon)

Eco-habitation / Eco quartier / Eco Hameau 3 ((hab. de Chinon)

Initier un éco-quartier (hab. de ligré)

Encourager les habitats inter-génération (soutien aux seniors) (hab. de Chinon)

Dans les HLM : réduire le chauffage gaz et assurer l’isolation thermique (puits artésiens) (hab. de Chinon)

Encourager les constructions à énergie passive (bois-paille) 4 (hab. de Chinon)

Mettre en place un habitat partagé (hab. de Lerné)

Soutenir l’éco-construction d’une maison trans-générationnelle avec artisans locaux  (école de Seuilly et Cinais) hab. de Lerné

**Réduire - reconsidérer les dépenses et choix d’énergie**

Chauffage au bois dans les locaux communaux habitant de Huismes

Energie renouvelable (habitant de ligré)

Réduire l’énergie électrique (hab. de Chinon)

Sortir du nucléaire - Déclarer Chinon ville sans nucléaire (3 hab. de Chinon)

Stopper la centrale nucléaire (hab. d’Avoine)

Développer les énergies renouvelables (5hab. de Chinon)

Tri et comptage de ses propres ordures ménagères (poids-prix) (hab. de Chinon)

Tri des déchets obligatoire (hab. de Chinon)

Fermeture de l’incinérateur (hab. de Chinon)

Ramassage des déchets broyés et abandonnés par les épareuses (hab. de Chinon)

Réduire la précarité énergétique

Arrêter les arrosages sur le goudron (hab. d’Avoine)

Réduire la pollution lumineuse la nuit ; stop à l’éclairage de nuit (hab. d’Avoine)

Installer des récupérateurs d’eau (hab. d’Avoine)

Stopper le gaspillage en plantes/fleurs pour « village fleuri » (hab. d’Avoine)

-------

Existe-t-il un lave-linge mécanique (zero énergie) ? : se renseigner

------

Développer une centrale villageoise (hab. de Huismes)